

Paris, le 11 octobre 2004

Institut de France
Grande salle des séances

Séance en hommage à Alexandre-Henri Wallon

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
Académie des sciences morales et politiques

Hommage à Henri-Alexandre Wallon

(23 décembre 1812-13 novembre 1904)

INTERVENTION DE JEAN LECLANT

Secrétaire perpétuel de l'Académie Inscriptions et Belles-Lettres

Si pour la postérité Henri-Alexandre Wallon est essentiellement l'auteur du célèbre « amendement Wallon » et un républicain catholique convaincu, ce fut aussi un historien à l'œuvre abondante et un universitaire chevronné ; membre pendant près de 54 ans de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il en fut le Secrétaire perpétuel pendant près de 32 ans – de 1873 à 1904, un record de longévité dans cette fonction.

Pour juger de sa place et de son rôle à la tête de notre Compagnie, il est nécessaire sans doute de rappeler brièvement quelle fut sa formation intellectuelle et scientifique et de souligner quelle place essentielle il tenait dans l'Université.

Né en décembre 1812 à Valenciennes dans une famille modeste, rappelons-le, Henri Wallon fit ses études au collège royal de sa ville natale où il obtint tous les prix. En octobre 1830, il entre en mathématiques spéciales au collège de Douai, mais il oblique bientôt vers la philosophie. « Fais tes études avec la ferme résolution de te faire admettre à l'École normale, tu seras exempt de la conscription. Ne pense plus, je t'en prie, à la carrière ecclésiastique. [...] Les Normaliens sont l'aristocratie de cette société enseignante ; sociologiquement, les normaliens constituent une élite puisqu'ils accèdent d'emblée aux postes qui sont pour le reste du corps enseignant, l'espoir des fins de carrière ».

Candidat au concours d'entrée à l'École Normale Supérieure en août 1831, le rapport du recteur de l'Académie de Douai est des plus élogieux : « Parmi les candidats, MM. Wallon et Vaisse méritent particulièrement l'intérêt de l'autorité supérieure. Ils se recommandent éminemment par leur caractère, leur conduite, leur amour de l'étude et les nombreux et constants succès qu'ils ont obtenus dans le cours de leurs études. J'ai l'intime conviction que ces deux jeunes gens deviendront des sujets très distingués et qu'ils ne peuvent manquer de faire un jour honneur à l'Université ».

Henri Wallon passera trois ans (1831-1834) à l'École Normale Supérieure. L'installation y était des plus sommaires, l'École était alors logée dans les combles du bâtiment du Plessis, dépendance du lycée Louis Le Grand. La discipline y était quasi monastique : lever à 5 heures en toutes saisons, sortie à 1 heure le jeudi, à midi le dimanche et rentrée à 9 heures ; deux mois de vacances l'été. Les élèves étaient en uniforme : habit bleu à collet retombant avec deux palmes sur chaque coin, pantalon et gilet bleu.

Durant les premières années, les cours étaient plus généraux : lettres classiques (latin, grec, rhétorique), histoire, philosophie. La troisième année, il s'agissait, de passer l'agrégation et de préparer sa thèse de doctorat : Henri Wallon songea un moment à une thèse de Moyen Âge, sur le chroniqueur Froissart. Il obtient cependant l'autorisation de suivre des cours de droit ; – il passera la licence de droit et semble avoir eu quelque temps la tentation de devenir avocat. Parmi ses condisciples, citons Victor Duruy et Jules Simon. Quant aux professeurs, tous de haute qualité, parmi eux se distingue Jules Michelet, son aîné de 14 ans (né le 22 avril 1798, auteur déjà célèbre des « Tableaux chronologiques de l'histoire moderne » (1825), puis d'un « Précis de l'histoire moderne » (1827) et des deux volumes en 1831 d'« Histoire romaine, la République »).

En 1834, Henri Wallon fut reçu premier à l'agrégation d'histoire, ce qui lui donnait droit à une place de professeur agrégé à Paris. Désormais s'ouvre pour lui une carrière universitaire typique. D'abord à Louis Le Grand (1834-1838), poste privilégié qui lui est attribué sur l'intervention de Michelet, dont la renommée et l'influence ne cessent de s'accroître (il sera élu dès mars 1838 à l'Académie des Sciences morales et politiques). Henri Wallon est un professeur consciencieux et clair : « la parole de M. Wallon, toujours sûre, toujours grave, est peu communicative » lit-on dans les rapports. A son enseignement au lycée – il sera au lycée Rollin de 1838 à 1846 –, il ajoute des cours particuliers pour certains élèves fortunés, et des travaux de recherche personnels. En dehors de cahiers de géographie (tel celui sur les Wallons précisément), il se tourne vers l'histoire. Il travaille en particulier avec « son maître » Michelet à l'histoire du Consulat et de l'Empire. Il rédige aussi ses deux thèses qu'il soutiendra en 1837. Celle de doctorat ès lettres est rédigée en latin : « *Qualis fuerit apud veteres ante Christum de animae immortalitate doctrina* » ; sa licence de droit est intitulée « *Jus Romanum : le droit d'Asyle* ».

Henri Wallon rêve d'un enseignement à l'École Normale, mais il n'a pas la faveur du Ministère de l'Instruction publique : Victor Cousin, Saint-Marc Girardin, François Villemain lui reprochent tout à la fois son christianisme trop affirmé et son attachement à Michelet. Cependant en octobre 1838, il est chargé de conférences d'histoire ancienne à l'ENS, puis y est nommé comme professeur en 1841. Après avoir envisagé de traiter des historiens du siècle d'Auguste, il décide, encouragé par Michelet, de concourir pour un prix proposé en 1838 par l'Académie des Sciences morales et politiques sur le thème de l'« abolition de l'esclavage ». En huit mois, par un travail acharné mené avec le concours d'un ami, son condisciple de l'ENS, M. Yanosky, Henri Wallon remporte le prix en 1839 ; après de nombreuses retouches l'ouvrage paraîtra en 1847 : « Histoire de l'esclavage dans l'antiquité », en 3 volumes.

Cette publication, dont l'importance a été soulignée par l'exposé de mon confrère Claude Nicolet, devait constituer une étape décisive dans la vie et la carrière d'Henri Wallon. En effet, il est nommé en 1846 professeur suppléant à la Sorbonne dans la chaire d'histoire moderne qu'occupait Guizot, appelé au gouvernement par Louis-Philippe. Puis la révolution de 1848 entraîna sa destitution, Carnot, ministre de l'instruction publique se défiant de ce catholique convaincu, – jugé peu républicain : mais à la demande pressante de la Faculté,

Henri Wallon était rétabli dans sa chaire en novembre, avant d'être nommé professeur titulaire.

Cependant l'auteur de l'« Histoire de l'esclavage » fut choisi comme secrétaire de la Commission pour la suppression de l'esclavage. Lors des premières élections au suffrage universel, il fut élu à la Guadeloupe comme suppléant pour l'Assemblée constituante. En 1849, il figure à l'Assemblée nationale sur la liste du parti modéré du Nord, mais démissionne l'année suivante lors du vote de la loi apportant des restrictions au suffrage universel. Ainsi Henri Wallon apparaît désormais comme un universitaire certes, mais aussi comme un homme politique, dans une position originale d'ailleurs puisque, chrétien affirmé, il est également engagé dans les luttes pour l'émancipation des noirs.

Le 22 novembre 1850, Henri Wallon est élu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. N'ayant pas encore atteint ses 38 ans, il succède à Quatremère de Quincy, auteur du fameux *Examen de l'architecture égyptienne et sa comparaison avec l'architecture grecque* (1785), décédé à l'âge de 95 ans. Mais auparavant, le 26 juillet 1850, il avait présenté devant notre Compagnie une communication : « Explication d'un passage de Plutarque sur une loi de Lycurgue nommée « la Crypte » », essai qui témoigne de son érudition, comme le fera encore son autre exposé : « Observations sur une inscription relative à des esclaves fugitifs trouvée dans l'Acropole d'Athènes », présenté en première lecture le 24 janvier 1851, puis en deuxième lecture le 23 mai 1851. Quelques années après, publiant une série de livres de piété, il fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en mai 1858 une communication sur les années de Jésus-Christ, concluant que la date de naissance est le 25 décembre de l'an 7 avant notre ère et la date de la mort le mercredi 3 avril 33, donc dans sa 39^{ème} année. Puis en 1859, il présente des objections au mémoire de Renan sur le monothéisme des races sémitiques. En 1862, il examine la liste des événements déterminés au Moyen Âge par le jour de l'entrée du soleil dans les signes du zodiaque. Notons qu'il participe aussi Quai de Conti à la Commission des historiens occidentaux des Croisades.

Travailleur acharné, notre Académicien se consacre essentiellement à son enseignement en Sorbonne et à la publication de gros ouvrages. Il relève dans l'œuvre de Bossuet tous les passages des Evangiles (publication de 1855), puis, comme nous l'a montré M. Jean Cluzel, publie en 1860 une Jeanne d'Arc en deux volumes qui remporte le Prix Gobert de l'Académie et obtient un vif succès de lecture. Il se tourne ensuite vers l'histoire de l'Angleterre au Moyen Âge, présentant à notre Compagnie en 1863 un exposé sur l'insurrection des paysans en 1381 ; puis il s'attache à la chute de Richard II, sur lequel il publie un ouvrage en deux volumes. En 1864, il donne une communication sur l'alliance anglo-flamande et la bataille Rosebecque. En 1866, il offre à l'Académie une étude sur Jeanne d'Arc, s'attachant à l'orthographe de son nom et insistant sur le fait que Domrémy était terre française. Désormais il s'intéresse aux premières guerres d'Italie sous Charles VIII, puis à « Saint Louis », dont il publie un panégyrique en 1875.

Avec la chute de l'Empire, Henri Wallon revient à la politique. Député en 1871 pour le département du Nord à l'Assemblée nationale, il siège à celle-ci d'abord au centre droit, puis se rapproche du centre gauche. Le 30 janvier 1875, c'est, comme nous l'a expliqué notre confrère Roland Drago, le fameux amendement. En mars 1875, il devient ministre de l'Instruction publique et des Cultes dans le ministère du maréchal Mac Mahon et en décembre 1875, il fait partie de la fournée des 75 sénateurs inamovibles nommés à vie.

Toutes ces fonctions et ces charges n'empêchent pas Henri Wallon d'être assidu à l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres. Il y présente en hommage des ouvrages. A maintes reprises, il supplée, sur sa demande, le Secrétaire perpétuel Joseph Guignaut, son ancien maître à l'ENS. C'est donc tout naturellement que celui-ci étant démissionnaire, il est élu lui-même Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 24 janvier 1873.

Pendant presque 32 ans, avec une ponctualité exemplaire, Henri Wallon va s'acquitter des devoirs de sa tâche académique tout en participant de façon très active à la vie universitaire et scientifique. Ses travaux vont porter essentiellement sur la Révolution française. Après avoir publié en 1870, chez Hachette, deux volumes sur *La Terreur*, il consacre six volumes (publiés en 1880-1882) à l'*histoire du tribunal révolutionnaire de Paris avec le journal de ses actes* (dont il donnera plus tard en 1899-1900 une édition résumée). En 1886, il publie deux volumes sur *la Révolution du 31 mai et le fédéralisme en 1793, ou la France parisienne vaincue par la commune de Paris*, enfin cinq volumes (1889-1900) sur *Les représentants du peuple en mission*, ouvrage qu'il présente bien entendu en hommage à l'Académie.

Ces gros volumes sont avant tout des dossiers d'étude, d'abondants recueils de documents, fruits de très longues consultations des archives. On n'y décèle aucune recherche à proprement parler d'écriture, mais domine un souci très scrupuleux de vérité : la République certes, mais aucune concession envers la violence et ses excès ; « j'ai toujours défendu [la révolution de 1789], écrit-il, et serai toujours prêt à la défendre pour ses réformes sociales et la restauration de nos libertés politiques... mais je réprovoe toutes les journées où se mêle impunément l'assassinat » et de conclure : « l'institution du Tribunal révolutionnaire a été le crime et l'erreur de la révolution ».

Mêmes scrupules dans sa gestion de l'Académie. Chaque année, le Secrétaire perpétuel présente un rapport substantiel sur les publications de notre Compagnie. Conformément à la tradition d'alors – les usages ont changé depuis – qui confiait au Secrétaire perpétuel le soin exclusif de prononcer l'éloge solennel des confrères défunts, Henri Wallon a eu l'occasion, à maintes reprises, de s'acquitter de ce pieu devoir : on lui doit ainsi une trentaine de « notices historiques sur la vie et les travaux » des membres de l'Académie décédés ; dans un style vraiment très académique, elles témoignent cependant d'enquêtes précises sur les carrières et les œuvres des érudits disparus. Substantiels sont également les rapports annuellement présentés sur les publications de l'Académie. Ajoutons qu'il fait part aussi fréquemment à l'Académie de ses propres lectures par des hommages d'ouvrages très divers.

A ses charges de Secrétaire perpétuel, Henri Wallon ajouta son mandat de sénateur inamovible ; son pouvoir sur l'Université demeure grand : de 1877 à 1887, il est doyen de la Faculté des Lettres de Paris (où, lors de son passage au Ministère en 1875, il avait fait créer la chaire d'archéologie classique).

Sportif, il fut longtemps un adepte du patin à glace. Resté alerte malgré l'âge, il sauva en 1878 aux Petites Dalles, des baigneurs en danger, ce qui lui valut la médaille de sauvetage. En 1888, il représenta l'Académie, en compagnie de Georges Perrot et d'Henri de Villefosse, à l'inauguration du Musée du Bardo à Tunis ; il y prononça un discours remarqué et reçut alors la Grand Croix du Nichan ; ayant au préalable visité rapidement la province d'Alger

jusqu'à Cherchell et celle de Constantine jusqu'à Lambèse et Biskra, il se rendit à Carthage, Kairouan et Sousse. On vit encore Henri Wallon en 1895, lors de la célébration du Centenaire de l'École Normale Supérieure, assister au bal jusqu'à une heure avancée ; très fidèle à l'École, il fut un membre actif du Conseil de l'Association des anciens élèves, fier qu'y soient entrés deux de ses fils et deux de ses petits-fils. On ne saurait évoquer la figure d'Henri Wallon sans insister sur sa vie familiale, l'austère patriarche étant entouré de cette famille si nombreuse et riche elle-même de personnalités remarquables, qu'ont si bien évoqués Mme Michèle Grenot et M. Denis Dastarac.

Toutes ces lourdes responsabilités et le cortège d'obligations qu'elles impliquent, Henri Wallon les a assumés avec la gravité et la dignité qui étaient siennes. Tout à la fois libéral (il était un républicain convaincu) et catholique militant (il était membre de la conférence de Saint-Vincent de Paul), il était mu avant tout par la recherche de la vérité ; son discours clair, mais d'une froideur certaine, était d'une éloquence vraiment académique : en juillet 1874, s'opposant à un projet de Casimir Perier, il conclut : « comme je n'ai pas l'habitude de parler pour le plaisir, je descends de la tribune ».

Nul n'a jamais moins cherché la notoriété qu'Henri Wallon. Cependant, devant à son poste de Secrétaire perpétuel et à son rôle politique de côtoyer quotidiennement toute l'élite intellectuelle de son époque, non seulement les savants les plus érudits mais les auteurs les plus en vue, il fut certes à plusieurs reprises tenté d'être candidat à l'Académie française ; il alla jusqu'à présenter sa candidature, mais se retira, comme le montre par exemple sa correspondance avec Mgr. Dupanloup. Trop républicain aux yeux de certains, il était trop catholique pour d'autres ; on lui reprochait aussi son manque d'« éclat » dans la présentation d'une érudition pourtant exemplaire ; il est vrai que ses concurrents s'appelaient Littré ou Lesseps, voire Ernest Renan lui-même lors de l'élection de juin 1878.

Dans cette vie comblée de charges et d'honneurs, une des dernières manifestations qui lui furent dédiées fut en novembre 1900 la remise par ses confrères d'une médaille gravée par Chaplain, de l'Académie des Beaux-Arts, portant la dédicace : « après cinquante années d'heureuse confraternité ». Le 13 novembre 1904 s'éteignit Henri Wallon, après avoir consacré le meilleur de lui-même à l'Institut de France, plus spécialement à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pendant plus d'un demi-siècle, y ayant tenu la charge majeure de Secrétaire perpétuel durant le temps record de près de 32 ans.